
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

17 SEPTEMBRE > 30 SEPTEMBRE 2024

SOMMAIRE DU 30/09/2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)



mercredi 18
septembre 2024

Un programme « Bien vieillir près de chez soi » pour les seniors (336 mots)

Le CIAS bénéficie pour cela du partenariat des communes du territoire, qui mettent les salles à disposition, du comité départemental éducation...

Page 6



vendredi 20
septembre 2024

Nouveau cycle : magie et sorcellerie dans l'air à la Filoche (406 mots)

Choisi en commun par toute l'équipe de La Filoche, il est déjà plébiscité par le public : le spectacle de lancement de saison du 20 septembre affiche...

Page 7



mercredi 25
septembre 2024

Un matin dans la forêt avec de jeunes enfants (140 mots)

Pour un jeune enfant, l'éveil à la nature est un apprentissage important. Le Relais Petite Enfance, le Fil d'Ariane et l'Atelier Vert ont invité les...

Page 8



mercredi 25
septembre 2024

Des économies importantes dans le budget des communes (288 mots)

Le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est réuni à Maizières. ► Les élus ont voté plusieurs délibérations importantes pour l'avenir du...

Page 9



jeudi 26 septembre
2024

Un nouveau projet lancé par le Relais Petite Enfance (336 mots)

Nous recevons de plus en plus de familles qui cherchent un mode d'accueil, » expliquent les professionnelles du relais petite enfance. « Nous leur...

Page 10



lundi 30 septembre
2024

Soirée de lancement du nouveau cycle de la Filoche : la magie opère (352 mots)

Au savoureux moment de convivialité, concocté par le Goût du Partage, de Messein, a succédé un bref discours de Filipe Pinho, président de la...

Page 11

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(11 articles)

-  **La ZAC de Haute-Moselle abandonnée** (118 mots)
Un total d'environ 300 logements : voilà ce que prévoyait le lotissement de Haute-Moselle , qui devait naître à compter de 2021 sur une ZAC (Zone...
Page 13
mardi 17 septembre 2024
-  **Maison des assistantes maternelles : ouverture prévue fin octobre** (360 mots)
Page 14
mardi 17 septembre 2024
-  **Urbanisme et sécurité au menu du conseil municipal** (297 mots)
Le conseil municipal s'est tenu en salle d'honneur de la mairie. Associations Le Zapp'sport 2024 a réuni plus de 90 enfants tout au long de juillet...
Page 15
mercredi 18 septembre 2024
-  **Les décisions du conseil municipal** (122 mots)
Vendredi 13 septembre, les élus ont été convoqués par le maire Patrick Potts pour débattre sur plusieurs points. La charte pour le développement des...
Page 16
jeudi 19 septembre 2024
-  **Nouveau règlement au cimetière** (106 mots)
Le conseil municipal a décidé : ► Adoption de la charte pour le développement des énergies renouvelables en Moselle, Madon. ► Dissolution...
Page 17
mardi 24 septembre 2024
-  **Les échos du conseil** (209 mots)
Au conseil municipal du 18 septembre, les élus ont validé 9 délibérations. - Création d'un emploi non permanent à temps non complet d'adjoint...
Page 18
jeudi 26 septembre 2024
-  **Requalification de la place Charles de Gaulle : le projet final dévoilé** (427 mots)
Maron possède des atouts d'attractivité à mettre en valeur. » En ces mots les représentants du groupement de maîtres d'œuvre In Situ et Concept Infra...
Page 19
samedi 28 septembre 2024
-  **Inauguration du Lion d'Or** (135 mots)
« C'est l'aboutissement du projet de construction d'appartements destinés à accueillir des seniors dans l'ancien hôtel-restaurant commencé en 2009...
Page 20
samedi 28 septembre 2024
- Appel du collectif citoyen à la mobilisation contre l'extension de la carrière** (315 mots)
Page 21



dimanche 29
septembre 2024



dimanche 29
septembre 2024

Energies renouvelables : la charte de la comcom approuvée au conseil (413 mots)

► Le renouvellement de la tarification sociale de la cantine scolaire à 1 €, pour une durée de 3 ans. Les 3 tranches tarifaires pratiquées par la...

Page 22



lundi 30 septembre
2024

Assemblée des maires du 54 : la commune récompensée (153 mots)

Lors de l'assemblée générale des maires de Meurthe-et-Moselle qui s'est déroulée à Toul, salle de l'Arsenal, la commune de Richardménil a été...

Page 23

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



dimanche 29
septembre 2024

Toul. Le nouveau magasin mutualisé Réstore inauguré (379 mots)

Tous les partenaires ont répondu présents et ont affirmé leur soutien et satisfaction pour ce projet qu'ils ont aidé à créer et réaliser...

Page 25

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Un programme « Bien vieillir près de chez soi » pour les seniors

Pour participer à une amélioration de la qualité de vie des seniors en Moselle et Madon, le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) propose depuis maintenant 12 ans des ateliers équilibre, animés par une animatrice sportive diplômée.

Le CIAS bénéficie pour cela du partenariat des communes du territoire, qui mettent les salles à disposition, du comité départemental éducation physique et gymnastique volontaire qui organise l'atelier, et enfin du Conseil départemental et de la CARSAT en tant que financeurs.

L'objectif de ces ateliers est double. D'une part, ils vont aider les participants à préserver leurs capacités d'équilibre, à prévenir les chutes - mais aussi à bien tomber et bien se relever ! - D'autre part, les groupes de taille réduite, maximum 15 personnes, et très conviviaux, favorisent le lien social entre participants.

Ces ateliers s'adressent donc à des seniors, 60 ans et plus, qui par exemple ne pratiquent pas d'activité physique, ont fait des chutes, peuvent être porteurs

de prothèses de hanche ou autres, ou tout simplement ont perdu confiance en eux et rencontrent des soucis de motricité. Mais qui sont encore autonomes !

Au cours de 12 séances à raison d'une heure par semaine, l'animatrice proposera des exercices adaptés aux conditions physiques de chaque participant.

Et à la fin du programme, elle leur indiquera les associations locales où ils pourront continuer à travailler leur posture.

Inscriptions avant le 22 septembre

Les ateliers démarreront en octobre. Le lieu et l'heure seront définis en fonction du lieu de résidence de la majorité des participants. Pour se préinscrire, téléphoner au CIAS,

09 74 36 04 50 avant le 22 septembre 2024. Les futurs participants seront conviés personnellement à une réunion d'information qui se déroulera le mardi 24 septembre 2024 après-midi, lieu encore à définir.

Un deuxième atelier identique sera programmé début 2025 avec d'autres participants. ■



Au cours des séances, l'animatrice propose des exercices qui permettent de conserver un bon équilibre, d'éviter les chutes, mais aussi d'apprendre à bien chuter et à bien se relever.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Nouveau cycle : magie et sorcellerie dans l'air à la Filoche

Le nouveau cycle de la Filoche, qui couvre tout ce quadrimestre, aborde un thème qui passionne tous les âges : la magie et la sorcellerie. Sorcellerie pour commencer, en phase avec Halloween, puis magie en basculant vers la féerie de Noël.

Choisi en commun par toute l'équipe de La Filoche, il est déjà plébiscité par le public : le spectacle de lancement de saison du 20 septembre affiche complet avec une importante liste d'attente de même que certains événements du mois d'octobre. Il est donc conseillé de réserver assez longtemps à l'avance !

Tout un foisonnement d'événements est prévu. Par exemple, de passionnantes rencontres avec des auteurs et autrices, notamment le 25 septembre, avec Tatiana Domas, l'illustratrice des histoires de Miralda, la petite sorcière écolo, ou le 11 octobre, avec Morgane Caussarieu, figure phare de l'horreur française, sombre, primée et passionnante. Les Contes de la Nuit Noire, le 25 octobre, nous glaceront d'horreur (déconseillés aux plus petits).

Apprentis sorciers et sorcières, vous pourrez suivre, le 19 octobre, la sorcière Kara-

mélis sur les hauteurs de Chaligny, à la découverte des ingrédients sauvages de ses potions magiques.

Côté cinéma, on rêvera le 11 décembre avec un film d'animation sur l'enfance de « Houdini », et le 13 décembre, « La dernière vie de Simon », conte pour ados et adultes, sera projeté en présence du réalisateur.

Savez-vous que bien avant Armstrong, Georges Méliès est allé sur la Lune ? La compagnie La Rouille nous racontera comment, le 8 novembre, dans un spectacle où les artistes manipuleront des objets créés au cours de leur résidence à la Filoche, il y a deux ans.

Enfin, le 23 novembre, journée spéciale magie sorcellerie : on sera témoin du déshabillage de la momie, on consultera un cabinet de voyance végétal etc. Et grâce à la réalité virtuelle, on jouera les Harry Potter, baguette magique à la main !

Et en plus, les rendez-vous classiques

Bien d'autres événements sont présentés dans la brochure disponible à la Filoche et dans tous les lieux dédiés au public. On peut rajouter les rendez-vous musicaux « place Stein », les différents ateliers ou encore les événements des médiathèques en réseau. Et un spectacle dédié aux tout petits, de 18 mois à 7 ans : Micheline et son « solo de danse avec un train électrique ». ■



Juliette Marchal, chargée de programmation (au centre), Thomas Zix chargé de communication et Leslie Cuny, agent de développement culturel à la Filoche, présentent l'affiche et la brochure du nouveau cycle super attractif.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Un matin dans la forêt avec de jeunes enfants

Pour un jeune enfant, l'éveil à la nature est un apprentissage important. Le Relais Petite Enfance, le Fil d'Ariane et l'Atelier Vert ont invité les assistantes maternelles de Moselle et Madon à les accompagner dans les hauteurs de Viterne. Sarah, animatrice nature, a proposé aux enfants de se déplacer sur le chemin. Ils ont observé la faune et la flore. Découvrir l'ancêtre de la carotte, regarder une araignée sortir d'une fleur, utiliser des

mûres sauvages et de la boue comme peinture naturelle, sentir les feuilles de noyer, jouer à cache-cache cache, et s'amuser de ce que l'on peut voir en dessous d'une écorce d'arbre. Des choses simples qui émerveillent et apaisent petits et grands. ■



Une araignée toute petite dans les mains de Sarah émerveille les jeunes enfants.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—COM'COM MOSELLE ET MADON

Des économies importantes dans le budget des communes

Le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est réuni à Maizières.

► Les élus ont voté plusieurs délibérations importantes pour l'avenir du territoire et, parmi celles-ci, il a été décidé que la CCMM prendrait en charge la totalité de la part communale du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), qui vise à redistribuer les ressources des territoires plus riches vers les plus modestes.

Grâce à cette prise en charge par la CCMM, chaque commune réalisera des économies importantes sur son budget. Par exemple, Neuves-Maisons économisera 48 578 €, Messein 11 856 € et Chaligny 14 183 €.

Cette mesure apportera un soulagement financier notable pour l'ensemble des 19 communes membres.

► Le conseil communautaire de Moselle et Madon a approuvé la création d'une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) sur le territoire du Grand Nancy, conformément à la loi Climat et Résilience de 2021. L'objectif est de réduire la pollution de l'air, en limitant progressivement la circulation des véhicules polluants. Dès 2025, seuls les véhicules Crit'Air 5 seront concernés par des interdictions permanentes, avec une application complète prévue pour 2028. La Métropole prévoit des mesures d'accompagnement et a engagé un dialogue avec les terri-

toires voisins pour une mise en œuvre harmonieuse.

► Concernant l'adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) par la CCMM, le conseil communautaire de Moselle et Madon a validé, à la majorité, l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), malgré une opposition exprimée par Jean Lopez, représentant la commune de Maizières. Cette délibération marque une étape clé dans la gestion du territoire intercommunal. Le conseil communautaire a donc confirmé le projet tel qu'arrêté en juin dernier afin de lancer la procédure d'enquête publique. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Un nouveau projet lancé par le Relais Petite Enfance

Sophie Legrand, Céline Masson et Céline Nofal, professionnelles du relais petite enfance (RPE), viennent de lancer un projet innovant, Grandir en Moselle Madon avec la Chouette Box. Il a été validé par les élus et financé par la CAF et le CIAS.

Nous recevons de plus en plus de familles qui cherchent un mode d'accueil, » expliquent les professionnelles du relais petite enfance. « Nous leur présentons les différentes solutions et la façon d'y accéder. Désormais, nous leur remettons en plus un cadeau : la « Chouette Box ». Un sac solide floqué d'une chouette qu'ils pourront utiliser en allant se promener avec leur bébé. Mais c'est avant tout un moyen de délivrer un message de prévention. »

Le sac contient en effet différents documents. Un exemplaire de l'extraordinaire revue « Babille » y figure systématiquement, « pour lire et jouer avec son bébé ». Il s'agit d'encourager les parents à interagir avec leur enfant : lui parler, le regarder dans les yeux, se mettre à sa hauteur, l'appeler par son prénom pour le faire exister etc..

Selon l'échange avec les parents, d'autres documents sont ajoutés : le livret Objectif Langage, rédigé par des orthophonistes, un dépliant de la Filoche proposant des jeux adaptés aux enfants de la naissance à trois ans, des informations sur les effets nocifs de leur exposition aux écrans, sur les polluants intérieurs et extérieurs, ainsi qu'un guide de l'association Les Rires d'Anna sur la prévention de la mort inattendue du nourrisson.

En complément, Sophie Legrand, directrice du RPE, met la dernière main à un répertoire des espaces en plein air adaptés aux tout-petits, élaboré avec la participation des assistantes maternelles.

Une façon agréable de faire passer un message, avec l'espoir qu'il sera entendu !

Le Relais Petite Enfance Le Fil d'Ariane

240 rue du Cumène - 54230 Neuves-Maisons

Tél. : 03 83 53 25 06

Mail : fildariane@cc-moselle-madon.fr

Permanences téléphoniques :
lundi 9 h 30 - 11 h 30 ; mercredi : 14 h 30 - 16 h 30 ■



Céline Masson et Sophie Legrand présentent la Chouette Box, une façon ludique de faire passer un message.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Soirée de lancement du nouveau cycle de la Filoche : la magie opère

Débuts prometteurs pour le nouveau cycle de la Filoche, avec une soirée de lancement largement appréciée.

Au savoureux moment de convivialité, concocté par le Goût du Partage, de Messin, a succédé un bref discours de Filipe Pinho, président de la communauté de communes. Il se définit comme un « manager heureux. Les petits livrets [programmes du cycle N.D.L.R.] reflètent l'excellent travail de l'équipe de la Filoche. Notre objectif : faire grandir les gens et leur apporter du plaisir. »

Aux murs de l'espace jeunesse, des posters du livre Cornebidouille joints à des QR codes : on peut écouter des extraits audio de l'histoire. Dans le hall, une exposition sur les sorcières avec des affiches désopilantes (cf. encadré).

Des numéros participatifs

Clou de la soirée, le spectacle des Bonimenteurs, de la compagnie du Grand Hôtel de Lo-

zère. « On fait de la magie, des recettes, des onguents, des poudres, on a travaillé avec des sorcières des Cévennes ! » affirme Jonas, l'un des membres du duo.

« Et c'est la première fois qu'on vient en Lorraine ! »

Leurs numéros participatifs scotchent adultes et enfants, assis aux premiers rangs sur des coussins. Même cet ado qui essaie de comprendre « le truc », mais qui renonce : « ce n'est pas possible ! » Le public vogue dans un univers parallèle où la poudre de légèreté agit, où la téléportation existe, où Hugo, un jeune spectateur, va produire assez d'énergie pour allumer une lampe branchée à son nez, où l'on va voyager dans le temps, et d'où l'on sort émerveillé.

Petit extrait humoristique de ces affiches de sorcières

visibles pendant toute la durée du cycle

On y apprend entre autres que les nuits de sabbat, les sorcières participent à de nombreux « ateliers et conférences où elles mettent en commun leurs découvertes, un rendez-vous citoyen de partage des savoirs » ! Contre les pratiques « déloyales » pour éloigner les sorcières (ail, mains formant des cornes etc..) « la sorcière passera ses sortilèges en mode numérique : un sort de synthèse est inattaquable. » ■



Un peu de poudre démêle-tout et les nœuds vont se dissoudre !



COMMUNES MOSELLE
ET MADON



La ZAC de Haute-Moselle abandonnée

Un total d'environ 300 logements : voilà ce que prévoyait le lotissement de Haute-Moselle , qui devait naître à compter de 2021 sur une ZAC (Zone d'aménagement concerté) à cheval sur Neuves-Maisons et Chaligny, au sud de Nancy. Un projet contesté dès 2020 par l'association « Les vergers de la rive droite de la Moselle » ,

la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) relevant pour sa part l'impact du projet sur diverses espèces, dont le crapaud calamite, le crapaud commun ou encore le lézard des murailles. Finalement, ce projet de lotissement a été abandonné : seules quelques habitations verront le jour à Chaligny. ■



C'est sur ces prairies qu'un important lotissement était prévu. Photo Patrice Saucourt





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Maison des assistantes maternelles : ouverture prévue fin octobre

Le conseil municipal a fait sa rentrée. Anne quitte la mairie le 16 octobre, formant sa remplaçante, Bénédicte. Le Plan d'Urbanisme intercommunal est adopté malgré une abstention. Une charte sur les énergies renouvelables est votée à l'unanimité.

Retour de vacances pour les membres du conseil municipal qui s'est réuni. Jean-Marc Dupon, maire, a donné les dernières informations : Anne quitte le secrétariat de la mairie et ses fonctions le 16 octobre pour un nouveau départ à la CCMM. Avant son départ, elle forme Bénédicte Claudepierre qui la remplacera.

► Un rappel pour le bon voisinage, **essayer au maximum d'entretenir les haies**, les trottoirs et les caniveaux en été, comme en hiver, afin de libérer Hervé, l'employé municipal, pour d'autres tâches.

► Le **Plan d'Urbanisme intercommunal** a été voté à 9 pour et une abstention du fait que le plan de protection sur la zone de captage « Girondeuil » n'apparaît plus, « il faut faire attention à nos sources ». Jean-

Marc Dupon a expliqué que des échanges successifs ont abouti à une réflexion et à la rédaction d'une charte afin de définir « une gouvernance partagée » entre la CCMM, les communes, les opérateurs privés ou particuliers qui s'y investiraient. Après lecture, le vote est unanime pour « adopter cette charte pour le développement des énergies renouvelables en Moselle et Madon ».

► La délibération sur le **déneigement communal** pour l'hiver 2024 2025 est remis au prochain conseil, le contrat entre la SNC de Gravanne, seul prestataire à avoir répondu et la mairie n'est pas fini.

La Maison des assistantes maternelles : actualisation du dossier, travaux et demande de subventions

Quelques surprises lors du début des travaux, le bâtiment était très abîmé, surtout au niveau du sol et du mur au contact de la fontaine des écoles. La rénovation énergétique de la MAM doit être complétée par une mise à niveau de l'immeuble pour prétendre à une subvention (refaire le chauffage du logement locatif du 1^{er} étage). Huit petits attendent avec impatience son ouverture prévue pour fin octobre. ■



A la MAM, la dalle est coulée, les travaux de plomberie et d'isolation vont se faire dans la foulée.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Urbanisme et sécurité au menu du conseil municipal

Le conseil municipal s'est tenu en salle d'honneur de la mairie.

Associations Le Zapp'sport 2024 a réuni plus de 90 enfants tout au long de juillet et août : 4400 euros de subventions seront versés aux associations ayant participé.

Finances

Une convention de travaux est signée avec la commune de Chavigny pour l'aménagement de l'impasse Jean-Jaurès qui se situe sur les deux territoires : 8 351 euros pour Neuves-Maisons et 14 220 pour Chavigny.

Urbanisme

Un avis sur le PLUi a été formulé suivant l'orientation d'aménagement, avec d'ici 2030 la construction de 325 logements. Les projets devront

respecter un cahier des charges strict, les zonages de certaines parcelles seront à revoir pour être constructibles ou non. L'opposition a tenu à signaler l'importance de la protection environnementale, notamment aux alentours du port de la SAM et de la déchetterie.

Deux immeubles situés aux 6 et 9 de la rue Marcellin-Bathelot seront mis en vente par Batigère.

Une charte pour le développement des énergies renouvelable en Moselle et Madon est proposée.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Au sujet de la rue Abbé-Pierre

Une motion pour renommer la rue Abbé-Pierre a été votée,

elle devrait s'appeler Gilberte-Brossolette, figure de la résistance.

Limitation de vitesse en ville

Depuis le 1er septembre, les rues de la ville sont passées à 30 km/h sur la totalité du territoire. Une période de prévention de 3 mois est mise en place, les contrôles de vitesse ne serviront que d'avertissement pour les petits excès. Un choix assumé par les élus et justifié notamment par les accidents qui ont lieu sur la ville, entre autres. Cinq enfants piétons ont été blessés sur les dernières années sur les passages protégés et trottoirs. La mesure s'étend à tous les véhicules motorisés, voiture, moto, trottinette... ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—SEXEY-AUX-FORGES

Les décisions du conseil municipal

Vendredi 13 septembre, les élus ont été convoqués par le maire Patrick Potts pour débattre sur plusieurs points.

La charte pour le développement des énergies renouvelables en Moselle-et-Madon adoptée par les conseillers.

Le plan local d'urbanisme intercommunal a été étudié par l'ensemble des élus ; douze sont favorables, deux sont contre et un élu s'abstient ; quelques réserves sur le zonage qui sera étudié ultérieurement au cas par cas. Le troisième point portait sur l'examen du rapport de gestion du conseil d'administration de

la SPL-XDEMAT, approuvé le rapport de la gestion par la totalité des conseillers.

L'exonération de la TFPB a été reportée faute d'éléments précis. Les travaux d'investissement 2025 seront étudiés ultérieurement par les élus au prochain conseil. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Nouveau règlement au cimetière

Le conseil municipal a décidé :

- ▶ Adoption de la charte pour le développement des énergies renouvelables en Moselle, Madon.
- ▶ Dissolution anticipée de la S.P.L. Gestion locale, nomina-

tion de Daniel Mategria comme liquidateur, fin des fonctions des administrateurs et des organes de direction et tous pouvoirs est donné au maire pour voter aux assemblées générales.

- ▶ Avis favorable émis à la nouvelle version du règlement

du cimetière et le prix du caveau provisoire est fixé à 5 euros par mois.

- ▶ Accord sur l'achat d'un caveau d'une valeur de 50 € pour le départ de Simon Mulin. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

Les échos du conseil

Au conseil municipal du 18 septembre, les élus ont validé 9 délibérations.

- Création d'un emploi non permanent à temps non complet d'adjoint d'animation : le conseil accepte cette proposition à raison de 10 heures hebdomadaires, du 30 août 2024 au 4 juillet 2025.

- Bail, 72 rue Jean-Jaurès : le conseil municipal accepte de renouveler cette location pour une durée d'un an, au prix de 314,52 €.

- Virement de crédits : afin de pouvoir régler plusieurs factures en attente, le conseil mu-

nicipal accepte un virement de 10 000 € « Autres installations, matériel et outillage techniques » et un autre de 8 000 € « Installations générales, agencements et aménagements divers ».

- Charte pour le développement des énergies renouvelables en Moselle et Madon : elle est adoptée par le conseil municipal.

- Petites Villes de Demain : le conseil municipal approuve le cahier de prescriptions architecturales défini lors du diagnostic mené dans le cadre de l'étude de revitalisation.

- Petites Villes de Demain : le conseil municipal approuve le règlement d'intervention de la prime de ravalement de façade.

- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : le conseil municipal émet un avis favorable.

- MMD 54 : le conseil municipal adhère au groupement de commandes pour la passation de marchés publics avec le Département 54 (coût 110 € HT). ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Requalification de la place Charles de Gaulle : le projet final dévoilé

Un gros chantier, prévu sur deux ans, devrait transformer la place Charles de Gaulle repensée avec les contraintes actuelles. Grâce à un film d'animation, les habitants ont pu se projeter et apprécier la future transformation de l'espace.

Maron possède des atouts d'attractivité à mettre en valeur. » En ces mots les représentants du groupement de maîtres d'œuvre In Situ et Concept Infra affirment leur logique.

« Les fonctions ont évolué au fil des époques. Autrefois, la Moselle était plus proche et un ruisseau dévalait le village irriguant une série de lavoirs jusqu'à un moulin. La voie ferrée obligea à remodeler le terrain et la place fut une zone de stockage de sable. Aujourd'hui nos préoccupations concernent la sécurisation des accès et la circulation entre école, mairie, salle polyvalente ou terrain multisports, sans oublier le commerce ambulant. »

L'assemblée d'une soixante d'habitants est séduite par le film d'animation qui présente le projet. Chacune et chacun peut se projeter et apprécier les perspectives.

Chantier de 800.000 €

Par un astucieux aménagement en terrasses, la vue s'ouvre

vers la Moselle. La place marque visuellement l'entrée du bourg, véritable espace d'accueil. Plantée d'arbres, de bancs et gradins, d'îlots et terre-pleins, elle invite à la flânerie. Lorsque le bus scolaire arrive, les enfants descendent sur une zone piétonne. L'entrée de l'école est désormais sur le côté, accessible aux handicapés. La vitesse de circulation sur la départementale est contenue grâce à une plateforme traversée par la piste cyclable. La ruelle de la gare devient une impasse piétonne accessible aux seuls véhicules des riverains.

L'opération coûte 800 000 euros. Le soutien de l'Etat et des collectivités est acquis. Ayant géré l'infiltration et la récupération des eaux pluviales, l'Agence de l'Eau le soutient également. Maron aura finalement à régler 35 % de l'opération. « Raisonnable » juge le maire Rémi Maniette. « Tablons sur 2 ans de travaux avant l'inauguration ! »

Concertation de la population

Le projet est le fruit de réunions participatives. Les différentes cartes sur les grilles d'exposition en témoignent portant de multiples post-it multicolores mentionnant ici une idée, là une suggestion, ailleurs une remarque ou un avis de l'un ou l'autre des Meulsons. Mariant les contraires, les urbanistes ont parfaitement su refléter l'ambition que Maron a pour sa place. Mieux : les besoins liés à la sacro-sainte voiture ne sont pas occultés : 70 places de parking sont subtilement disséminées y compris avec le précâblage qui permettra des bornes de recharge électrique. ■



La population et le conseil municipal étaient très attentifs à la présentation du projet.





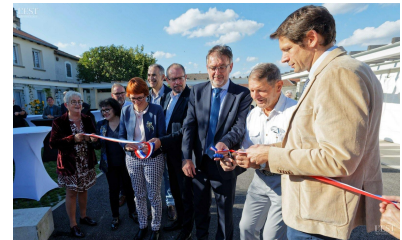
DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

Inauguration du Lion d'Or

« C'est l'aboutissement du projet de construction d'appartements destinés à accueillir des seniors dans l'ancien hôtel-restaurant commencé en 2009 sous le dernier mandat de François Peultier » explique le maire Jean Luc Fontaine. Une réalisation soutenue financièrement par l'État, la Région, le Département, la CCMM et la CARSAT. Les 7 appartements sont conçus avec tout le confort

adapté aux personnes âgées : salle de bain équipée avec du mobilier PMR et sont actuellement tous occupés. Les loyers de ces logements couvriront les remboursements de l'emprunt fait par la commune qui sera ainsi une opération blanche. L'achat du bâtiment pour 230 000 € et un coût de 1 900 000 € pour les travaux. Les représentants des diverses instances étaient présents pour

apprécier le beau résultat et la satisfaction des locataires. ■



Création de 7 logements seniors.





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—PONT-SAINT-VINCENT

Appel du collectif citoyen à la mobilisation contre l'extension de la carrière

Suite à l'enquête publique sur l'extension de la carrière du plateau Sainte-Barbe, le collectif citoyen a organisé une réunion publique le vendredi 20 septembre à la mairie (ER du 17/09). Au regard des enjeux environnementaux et de biodiversité, l'objectif a été d'informer le public sur le rapport du commissaire enquêteur.

En guise d'accueil, le maire, Yannick Hellak, a souhaité formuler quelques préalables : « la municipalité accepte le prêt d'une salle à toute association vincipontaine qui le souhaite ; l'extension de la carrière n'a pas été encore discutée lors d'un conseil municipal ; la carrière ne se situant pas sur le périmètre de la commune, celle-ci ne reçoit aucune recette d'exploitation ».

Joëlle Herrault, membre du CCPPSB (Collectif Citoyen de Protection du Plateau Sainte-Barbe), a alors déroulé sa présentation restituant les éléments clés du rapport (publié le 31 juillet) aux habitants. Le commissaire enquêteur a prononcé un avis favorable et a

émis deux réserves : la mise en place de sismographes dans les propriétés des plaignants et la création d'une commission de suivi de site. Un temps d'échange a permis ensuite aux personnes présentes de donner leur avis, sur ce projet d'extension jugé néfaste par un grand nombre de participants pour la nature et le cadre de vie des riverains, avant d'aborder la possible réactivation d'une association créée en 2005, l'ADEP, qui avait contesté le précédent arrêté préfectoral d'extension émis en décembre 2004.

Par manque de volontaires qui demandent un temps de réflexion, cette réactivation n'a pu être décidée. Elle figurera à l'ordre du jour d'une prochaine

assemblée générale « reconstitution » proposée par le CCPPSB, Chaligny en Transition (Sentinelles de la Nature) et Résister & agir en Moselle et Madon (R & Agir).

► Contact mail :
CCPPSB@gmx.fr ■



Une quarantaine de personnes ont assisté à la réunion publique sur l'extension de la carrière du plateau Sainte-Barbe.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Energies renouvelables : la charte de la comcom approuvée au conseil

Le conseil municipal réuni le 25 septembre a débattu de 14 points, tous adoptés. Voici les principaux.

► Le renouvellement de la tarification sociale de la cantine scolaire à 1 €, pour une durée de 3 ans. Les 3 tranches tarifaires pratiquées par la mairie depuis 2023 n'ont pas évolué (0,75 €, 1 € et 4 €, auxquels il faut ajouter 1,85 € pour l'heure de garderie méridienne). L'État abondera son aide à la mairie pour atteindre 4 € par repas facturé aux familles 0,75 € ou 1 €.

► La nomination du conseiller municipal René Gadaut, en tant que conseiller municipal délégué à l'environnement et à la gestion des terrains communaux.

► Une demande de subvention au fonds des amendes de police pour le projet de sécurisation de la grand-rue et d'autres rues.

► Une autre demande de subvention de 5 000 € au ministère de l'Agriculture pour la gestion des chats errants, qui soutient ce genre de projets des collectivités territoriales, dans le cadre de la loi contre la maltraitance animale.

► Enfin, pour finir, le conseil a approuvé la charte de la communauté de communes sur le développement et la production d'énergies renouvelables en Moselle Madon. Selon son président Filipe Pinho, il s'agira d'hydroélectricité et de panneaux photovoltaïques. Chaligny est concernée par cette dernière source d'énergie, avec de petits panneaux sur un terrain communal pollué et inutilisable autrement. Objectifs : « Que la production d'énergie reste aux mains du territoire, qu'elle puisse être partagée par ses habitants, qui pourront également participer à l'actionnariat. »

Les attributions de subventions

AACC 250 € ; les Mésanges 250 € ; la clé des chants 830 € ; association familiale 1 260 € ; ASP forêt de Haye 250 € ; Chaligny Patrimoine 500 € ; comité Sainte-Barbe 160 € ; Eclec'zik 2 000 € ; Feeling & Co 200 € ; Harmonie Municipale 3 700 € ; l'école canine pour tous 500 € ; la

troupe du Hibou Bleu 300 € ; les 3 Chali 1 000 € ; les Chats de Chali' 1 000 € ; SCC foot 1 000 € ; Courir en Moselle et Madon 900 € ; AEIM 110 € ; Paralysés de France 70 € ; Fondation pour la Recherche Médicale 300 € ; 30 millions d'amis 1 500 €. Soit un total de 16 080 €.

Plusieurs associations chaliennes n'ont pas souhaité demander une subvention au titre de 2024. Certains élus estiment que la lourdeur des formalités administratives légales de demande est en cause (obligation d'un n° de SIRET). ■



Le restaurant scolaire accueille plus de 120 enfants sur deux sites, salle polyvalente pour les élèves des classes élémentaires et maternelle du Val Fleurion pour les plus petits.





Assemblée des maires du 54 : la commune récompensée

Lors de l'assemblée générale des maires de Meurthe-et-Moselle qui s'est déroulée à Toul, salle de l'Arsenal, la commune de Richardménil a été récompensée dans le cadre des « Victoires de l'investissement local » par la FTPL (Fédération des Travaux Publics Lorraine) pour les travaux du centre bourg. Le lien entre toutes les entités (mairie — groupe scolaire — Maison des Associations - parvis — médiathèque - parking) a

été mis en valeur, d'autant que le respect des normes environnementales a été priorisé : récupération des eaux de pluie, végétalisation performante, sauvegarde des arbres existants.

Au moment de recevoir le trophée devant un parterre fourni de personnalités, M. Bousser, maire de Richardménil, a tenu à remercier particulièrement toute son équipe municipale pour l'engagement et le travail

fourni pour l'aboutissement de ce beau projet. ■



Le maire a mis en avant le travail de son équipe municipale.



ACTUALITÉS DIVERSES

Toul. Le nouveau magasin mutualisé Réstore inauguré



Tous les partenaires ont répondu présents et ont affirmé leur soutien et satisfaction pour ce projet qu'ils ont aidé à créer et réaliser.

Soixante-dix personnes ont inauguré ce nouveau lieu de vente, Réstore. « C'est une belle initiative de mutualiser les forces de vente des trois entreprises : Envie en Lorraine, La Fabrique et De Laine en Rêves », explique Philippe Parmentier, président de la com'com du Pays de Colombey et du Sud Toulinois. « Les produits sont de qualité car réparés, transformés, relookés, "upcyclés". C'est un ensemble d'actions autour de l'environnement (revalorisation des ressources locales), l'économie (donner de la valeur aux produits) et du social (l'emploi). »

Des réactions

Michèle Pilot, du conseil départemental, a réaffirmé le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). « J'ai vu de belles choses nées de la main de gens qui ne pensaient plus en être capables. Une belle victoire pour ceux qui les mobilisent et les salariés qui réalisent. »

Dominique Potier, député, a ajouté : « En tant que législateur, on élabore des lois (réparabilités/recyclages). Ici, c'est une concrétisation des valeurs de l'ESS, du réemploi et un acte posé pour la transition écologique. »

Alain Godard, De Laine en Rêves et La Fabrique, a retracé la genèse de la literie avec les éleveurs et les loups présents dans la région. Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée valorise la laine en literie. Il souligne le savoir-faire des ateliers de La Fabrique avec le sablage et les finitions des meubles et la tapisserie.

Pour Samba Fall, président d'Envie Lorraine, ce magasin magnifié s'articule autour d'un idéal partagé. « Nos 3 objectifs sont de

vendre des produits reconditionnés, être une vitrine de l'ESS et capter une cible rurale/péri-urbaine. Que ce projet, continue la synergie des 3 acteurs ! »

S'en est suivie la découpe du ruban, puis un moment convivial sous un soleil éclatant.

Une offre complète

« Le but est de présenter une offre complète aux habitants. Ils peuvent trouver du mobilier, des fauteuils, de la literie, de l'électroménager. Les partenaires avec lesquels on coopère se sont déplacés. On a pu mettre en avant ce lieu, les produits résultants du travail de nos salariés, et valoriser leurs compétences », ont expliqué Aurélie Mathelin, directrice de La Fabrique et De Laine en Rêves, et Arnaud Apostolo, directeur d'Envie Lorraine.

0 commentaire [Commenter cet article](#)



200 M€

Montant investi par le port de Strasbourg sur dix ans en lien avec son « projet stratégique » 2024-2028.

548

Besoin moyen d'embauches annuelles sur cinq ans dans les travaux publics en Bourgogne-Franche-Comté. *Cerc.*

-18%

Baisse des offres d'emploi dans le BTP dans le Haut-Rhin, sur un an, à fin juillet 2024. *France Travail.*

Est

ARDENNES • AUBE • BAS-RHIN • CÔTE-D'OR • DOUBS • HAUT-RHIN • HAUTE-MARNE • HAUTE-SAÔNE • JURA • MARNE • MEURTHE-ET-MOSELLE • MEUSE • MOSELLE • NIÈVRE • SAÔNE-ET-LOIRE • TERRITOIRE DE BELFORT • VOSGES • YONNE

Responsable régional : **Christian Robischon** • 5 rue Hannong, 67000 Strasbourg • Tél. : 06.66.50.52.42

christian.robischon@lemoniteur.fr

Meurthe-et-Moselle

La terre crue se niche dans la construction publique

La terre crue comme pilier d'une construction durable : la communauté de communes Moselle et Madon a pris ce parti pour son nouveau siège, à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle). Occupé depuis mai, le bâtiment de 2 000 m² en structure et bardage bois et isolation en laine de bois a recouru à la technique ancestrale de l'adobe pour mouler et maçonner 18 000 briques. Celles-ci composent les deux murs de refend séparant les bureaux de la vaste halle intérieure, sur deux niveaux.

« En tant que maîtres d'œuvre, nous voulons contribuer à crédibiliser la filière terre crue sur le territoire, car nous avons la conviction que ce matériau va occuper une place de plus en plus significative pour décarboner la construction », déclarent les architectes Benoît Sindt et Aurélie Husson, membres du collectif nancéien StudioLada en charge de ce projet d'un coût de 4,2 M€ HT.

Chantier participatif. Le façonnage des briques a été réalisé lors d'un chantier participatif avec 300 riverains, citoyens, éco-liers, etc. De plus, une quinzaine de personnes, des maçons de l'entreprise de gros œuvre Drouot Bat mais aussi des particuliers, ont été formés au montage des murs proprement dits. La terre fournie dans un rayon de 20 km a été mélangée à du sable, de la paille et de l'eau avant d'être moulée et séchée.

Le BET spécialisé Amàco n'a pas pu puiser l'argile sur le terrain même du projet, les sols de cette ancienne zone industrielle et artisanale étant pollués. En revanche, la maîtrise d'ouvrage a pu cocher la case « recyclage du foncier » en bâtissant son siège sur une friche industrielle et en le faisant reposer sur la dalle d'une ancienne usine de métallurgie. Une partie de cette dalle encore visible a d'ailleurs été déconstruite pour laisser place à des noues paysagères d'infiltration des eaux pluviales, plantées d'espèces dépolluantes.

L'ambition environnementale du programme se double de la volonté d'ériger une architecture « signal » : le bâtiment s'apparente à une vaste halle habillée de bois et rehaussée par une toiture de tuiles rouges d'où émergent trois édicules reprenant les codes



La halle est coiffée d'une toiture de tuiles rouges d'où émergent des puits de lumière caractéristiques de l'habitat rural lorrain.

des « flamandes », des puits de lumière caractéristiques de l'habitat rural lorrain. Ceux-ci assurent une ventilation naturelle de l'atrium, réduisant de fait de moitié les installations mécaniques habituelles, qui sont cantonnées aux bureaux et salles de réunion.

Le bâtiment de Neuves-Maisons incarne le souhait des architectes de StudioLada de réinterpréter la construction vernaculaire, à l'instar de l'association du bois et de la terre crue qui n'est pas sans rappeler les techniques de la maison à colombages. Dans ses différents projets, le collectif a recours aux matériaux locaux et aux savoir-faire historiques des territoires. Cette démarche s'incarne dans deux réalisations emblématiques inaugurées en 2023 : le marché couvert de Saint-Dizier (Haute-Marne) et ses arcades en pierre d'Euville, et le gymnase Jean-Lamour à Nancy (Meurthe-et-Moselle) à la charpente monumentale en épicaea des Vosges. ● Philippe Bohlinger